

Lyon. «C'est un petit retard» : la reconversion du Chalet du parc de la Tête-d'Or enfin lancée

Situé au bord du lac, l'emblématique Chalet du parc, vide depuis 2013, s'apprête à vivre une nouvelle transformation. Non sans un certain retard, les promoteurs du projet souhaitant, disent-ils, « ne pas confondre vitesse et précipitation ». Le projet de réhabilitation de cet édifice bâti en 1964 devrait finalement démarrer mi-avril. Pour une ouverture au public prévue en septembre 2026.



Situé au bord du lac, le Chalet du parc est inoccupé depuis 2013. Sur le permis de construire qui y est affiché, on peut lire que le projet envisagé est une reconversion de l'édifice « en bâtiment tertiaire ». Photo Aline Duret

Déjà, les flâneurs qui longent le parc ont pu remarquer les panneaux qui ont été posés sur l'une des façades de ce rectangle presque parfait. Et en particulier celui qui signale l'existence du projet de reconversion, via un permis de construire qui donc a été validé en 2024.

Un affichage qui, s'il date de plusieurs semaines, signalerait l'imminence de travaux ? Initialement programmé début 2025, le chantier devrait démarrer mi-avril, précise Sébastien Lapendry, co-fondateur de Youse promoteur et maître d'ouvrage de l'opération. Avec des travaux de préparation visant à curer et à désamianter cet ouvrage, le Chalet du parc, sans doute l'un des plus emblématique du parc de la Tête-d'Or. Opération qui précéderait le réaménagement des lieux en juin ou juillet.

« La nécessité de faire plus d'études »

Alors oui, il y a un retard, « mais en matière d'immobilier, c'est un petit retard », tient à préciser le promoteur. Un second « petit retard » en réalité, car en novembre 2022 lors de la désignation par la Ville de Lyon, du groupement en charge de projet composé du promoteur Youse, de la Fondation GoodPlanet, de La Fabuleuse Cantine et de la Maison Gutenberg, c'est bien fin 2024 que les aménagements devaient démarrer pour faire de ce Chalet « un lieu totem sur la transition écologique ».

Aucune raison spécifique n'est avancée, Sébastien Lapendry évoque le temps de mise au point de ce projet ambitieux, dont on veut apporter le plus grand soin. La nécessité de « faire plus d'études » aussi. Quitte à ne pas confondre « vitesse et précipitation ».

Bail emphytéotique administratif signé la semaine prochaine

Cette fois les choses semblent se concrétiser avec la mise à disposition, par la Ville de Lyon du Chalet du parc au groupement, via un bail emphytéotique administratif que devraient signer les deux parties en début de semaine prochaine. Pour une durée de 50 ans. Un acte qui lance « le démarrage officiel de cette réhabilitation lourde », affirme le promoteur.

Inespéré ce début de travaux ? Les plus sceptiques ont pointé du doigt le délai, l'abandon de ces locaux pourtant magnifiques depuis 2013. Et rappellent même qu'un temps, c'était en 1997, la question de la démolition faisait partie des réflexions. Et même si l'on assure qu'elles « ne sont pas fortes », il y a aussi les contraintes du lieu.

On produira plus d'énergie que l'on en consomme

Le Chalet se trouve dans un espace boisé classé (le parc) et dans un périmètre monuments historiques (les grilles ou les grandes serres par exemple). C'est pourquoi, l'architecte du patrimoine Charlotte Vergely fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre avec l'atelier LFA (Looking For Architecture) qui s'engage sur un bâtiment bas carbone où l'on produira plus d'énergie que l'on en consomme.

C'est bien le choix de la préservation des lieux qui a été privilégié, la Ville souhaitant « redonner vie à son patrimoine vacant ». Ce nouvel ensemble devrait ouvrir au public en septembre 2026.

Newsletter. L'actualité économique du jour Du lundi au vendredi
Inscrivez-vous et retrouvez les temps forts de l'actualité économique, dans nos régions, en France et dans le monde.

Voir mes newsletters¹ Ca y est ! Vous êtes inscrit Peut contenir des publicités. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment depuis votre espace client¹.

par Aline Duret

